



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONCOURS EXTERNE

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION

BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE « J »

EMPLOI TYPE : GESTIONNAIRE FINANCIER ET COMPTABLE (J4F24)

– SESSION 2011 –

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle

Mardi 31 mai 2011 à 9 h 30

DUREE DE L'ÉPREUVE : 30 MINUTES

TEMPS DE PREPARATION : 30 MINUTES

Lisez attentivement les instructions figurant page 2 du présent dossier avant de commencer à composer

—◆—
CENTRE ORGANISATEUR : UNIVERSITE DE BOURGOGNE

EPREUVE PROFESSIONNELLE

31 mai 2011

Durée de l'épreuve : 30 mn

Temps de préparation : 30 mn

Dans cette épreuve de mise en situation professionnelle, il vous est demandé de concevoir un tableau au format Excel à partir de l'énoncé du sujet et de répondre à une question portant sur l'analyse de ce tableau.

Important : ne pas quitter la session Windows en cours, toutes les données saisies seraient perdues.

Après avoir composé, vous devez :

- enregistrer votre travail sur le bureau de votre ordinateur en nommant votre document sous la forme suivante : « EP PRATIQUE BAP J NOM PRENOM » ;
- imprimer votre document en noir et blanc sur une page au format A4 ;
- indiquer vos noms et prénoms en-tête de votre document imprimé et remettre votre copie au surveillant.

Une copie de votre tableau sera effectuée sur une clé USB. Cette clé sera remise au Président de jury.

Dans les critères de notation, seront pris en compte :

- sur le fond :
 - le mode de conception du tableur Excel ;
 - l'exactitude des calculs.
- sur la forme :
 - la présentation de votre tableau ;
 - la mise en page de votre document.

CONCOURS EXTERNE

**TECHNICIEN
DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE « J »

EMPLOI TYPE : GESTIONNAIRE FINANCIER ET COMPTABLE (J4F24)

– SESSION 2011 –

Épreuve professionnelle

Mardi 31 mai 2011 à 9h30

NOM : _____

NOM DE NAISSANCE : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

N° de candidat : _____

QUESTION 1 :

L'Université X envisage d'ouvrir en formation continue une nouvelle licence professionnelle dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire pour des étudiants bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation. Votre chef de service vous demande de concevoir un tableau de synthèse récapitulant les dépenses et les recettes de ce projet. Votre chef de service vous demande également de faire apparaître dans votre tableau l'évolution des charges et des produits sur 3 ans et de calculer pour chaque exercice budgétaire le résultat financier de cette formation (différence entre les recettes et les dépenses).

Les informations de base dont vous disposez pour concevoir votre tableau de synthèse sont les suivantes :

- **Les données chiffrées seront arrondies à l'euro.**
- **Effectifs**

Rentrée 2012 : 8 étudiants

Rentrée 2013 : hausse des effectifs de 25 % par rapport à 2012

Rentrée 2014 : hausse des effectifs de 50 % par rapport à 2013

- **Recettes**

Chaque étudiant inscrit dans la formation est salarié en entreprise. L'employeur prend en charge le montant des frais de formation et l'étudiant-salarié celui des droits d'inscription.

Droits d'inscription universitaires : 174 € par an et par étudiant

Frais de formation : 2 190 € par an et par étudiant

- **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont classées en deux catégories :

1/ Les charges variables

Il s'agit des dépenses qui varient en fonction du nombre d'étudiants : matériel pédagogique, reprographie et frais de déplacement. Les charges variables sont estimées à un total de 715 € par an et par étudiant.

2/ Les charges fixes

Il s'agit des dépenses qui ne varient pas en fonction du nombre d'étudiants : frais de communication et autres frais de fonctionnement administratif. Les charges fixes sont estimées à un total de 1 002 € par an.

- **Charges de personnel**

1/ Le nombre d'heures

Heures de cours assurées par des enseignants titulaires :

- 50 heures de cours magistral (CM)

- 50 heures de travaux dirigés (TD)

Heures de cours assurées par des intervenants extérieurs (vacataires) :

- 150 heures de travaux pratiques (TP) par groupe

2/ Le coût horaire

Coût de l'heure TD : 42 € Le coût horaire des TP est identique à celui des TD.

Les travaux pratiques sont organisés par groupe de 12 étudiants. Au-delà un autre groupe est constitué.

1 heure CM = 1,5 heure TD

3/Les charges patronales

Sur les salaires des personnels vacataires, les charges patronales représentent un coût supplémentaire de 40 % pour chaque heure.

Il n'y a pas de charges patronales sur les heures effectuées par les enseignants titulaires.

- **Frais de gestion**

Sur le budget de cette formation autofinancée, l'université X prélève un pourcentage au titre des charges communes. Ce pourcentage est prélevé sur le volume des recettes constatées :

6 % si les recettes sont inférieures à 25 000 €par an

5 % si les recettes sont supérieures ou égales à 25 000 €par an

QUESTION 2 :

Quelles conclusions tirez-vous de ce tableau concernant l'évolution des coûts de cette formation de 2013 à 2014 ? (réponse en 10 lignes maximum)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....